



Bundesamt
für Gesundheit

Office fédéral
de la santé publique

Ufficio federale
della sanità pubblica

Uffizi federal
da sanadad publica

Unité de direction Assurance-maladie et accidents
Division surveillance Assurance-accidents

**Aux assureurs-LAA
A la Caisse supplétive LAA**

Notre référence

Téléphone direct +41 (0)31 322 90 30

Fax direct +41 (0)31 322 90 20

E-Mail bernard.schuler@bag.admin.ch

Berne, décembre 2005

Extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'Union européenne

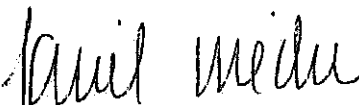
Mesdames, Messieurs,

Le 29 octobre 2005, nous avons informé les assureurs LAA que le protocole additionnel relatif à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'UE entrerait vraisemblablement en vigueur le 1er janvier 2006.

L'Office fédéral des assurances sociales vient de nous aviser que tel ne sera toutefois pas le cas attendu que certains Etats de l'Union européenne n'ont pas encore ratifié ledit protocole. L'extension entrera en vigueur le premier jour du premier mois suivant le dépôt du dernier instrument d'acceptation. Cela devrait se produire au cours du premier semestre de 2006.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous souhaiter d'ores et déjà de belles et bonnes fêtes de fin d'année et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à nos salutations les meilleures.

Responsable de division



Daniel Wiedmer

Deutscher Text
s. Rückseite

Téléphone: +41 (0)31 322 91 12
Fax: +41 (0)31 322 90 20
Internet: www.bag.admin.ch

Adresse postale: CH-3003 Berne
Bureau: Effingerstrasse 20, 3011 Berne